

Séminaire (Cours n°283)

## **NOUVELLES DIRECTIVES POUR L'ESTIMATION DES VALEURS DE FORETS**

**Jeudi 21 juin 2018, Boudry (NE)**



*Quelle est la valeur de cette forêt ? (Photo : Andreas Bernasconi, Pan Bern AG)*

Associations porteuses de la Formation continue Forêt et paysage :

**FWW | | SSF**

Forstverein Wald SW  
Société spécialisée de la forêt SW  
Associazione specializzata della foresta SW  
Associazione specialita da guard SW



**aifsi**  
accademici e ingegneri forestali  
della svizzera italiana



**Schweizerischer Forstverein  
Société forestière suisse  
Società forestale svizzera**

## INFORMATION SUR LE THEME

La 5<sup>ème</sup> édition des directives pour l'estimation des valeurs de forêts est intégralement remaniée. La classification, la terminologie et les méthodes ont été adaptées aux connaissances et aux pratiques d'évaluation les plus récentes. La nouvelle publication est disponible en français et en allemand depuis mars 2018.

Le séminaire a pour but de prendre connaissance des nouvelles directives et d'appliquer les bases et méthodes d'estimation à quelques cas concrets. Les exercices d'estimation des valeurs seront réalisés en forêt.

## OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Ce séminaire permettra aux participants de :

- connaître la structure et des extraits choisis des nouvelles directives pour l'estimation des valeurs de forêts ;
- connaître la structure d'un rapport d'expert et les points sur lesquels il faut veiller lors d'une estimation ;
- effectuer des études de cas et comparer différentes approches méthodologiques.

## PUBLIC CIBLE

Professionnels de la forêt et du bois concerné par l'estimation de forêts et d'arbres.

## DIRECTION ET INTERVENANTS

<b>Animation :</b>	Olivier Schneider	Société Forestière Suisse
	François Godi	Formation continue Forêt et paysage
<b>Intervenants :</b>	Olivier Schneider	Société Forestière Suisse
	Andreas Bernasconi	Pan Bern AG, Bern
	Ruedi Iseli	Hasspacher & Iseli GmbH, Olten

## PROGRAMME du jeudi 21 juin 2018

08h20	<i>Rendez-vous à la gare CFF de Boudry pour les participants qui voyagent en train</i>	
Dès 08h30	<i>Accueil au Centre forestier</i>	

### Introduction

08h45	Salutations et introduction	F. Godi
	La 5 <sup>ème</sup> révision des directives pour l'estimation des valeurs de forêts	O. Schneider
	Structure et systématique des directives : notions clés, méthodes d'estimation	O. Schneider, R. Iseli
	Discussions	
	Processus de l'évaluation et structure du rapport d'expertise	A. Bernasconi
	Discussions	
10h15	<i>Pause</i>	

### Partie pratique I (en forêt)

10h45	Exercice I en forêt : valeur du sol, valeur vénale, dégâts collatéraux, coupe prématurée	R. Iseli, F. Godi O. Schneider A. Bernasconi
12h15	<i>Repas de midi</i>	

### Bases de l'estimation

13h30	Retour sur les discussions des cas	O. Schneider
	Aperçu des bases et intégration	A. Bernasconi
	Discussions des questions critiques et de cas spéciaux	

### Partie pratique II (en forêt)

14h20	Exercice II en forêt : estimation des prestations écosystémiques, estimation d'usages nuisibles, estimation d'une lisière le long d'une voie de chemin de fer	R. Iseli, F. Godi O. Schneider A. Bernasconi
15h40	<i>Pause</i>	
	Retour sur les discussions des cas	
	Discussion finale	
17h00	<i>Fin (départ du train de Boudry 17h20 Direction Yverdon/17h38 direction Neuchâtel)</i>	

## INFORMATION SUR LE LIEU ET SUR L'ORGANISATION

### DATE, LIEU ET HORAIRE

Jeudi 21 juin 2018; début : 8h45; fin : 17h00

Lieu : Centre forestier de la Montagne de Boudry (2'552'460/1'200'670).

*Pour les personnes voyageant en train, un transport sera organisé depuis la gare CFF de Boudry (arrivée du train à 8h20).*

### LANGUE

La journée sera animée en langue française.

### FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 410.00 par personne

CHF 370.00 par personne (membre des associations porteuses et partenaires)

CHF 100.00 pour les étudiants

Documentation y compris les directives, repas et café compris.

### DOCUMENTATION

Les participants recevront une documentation comprenant les présentations des intervenants et des compléments relatifs au thème traité, ainsi que les nouvelles directives.

### INSCRIPTION

Inscription via Internet : [www.fowala.ch](http://www.fowala.ch), **délaï d'inscription : 21.05.2018**. Les personnes inscrites recevront une confirmation, ainsi que des informations détaillées sur le séminaire.

### DESISTEMENT

En cas d'annulation moins de 20 jours avant le cours, la moitié de la finance d'inscription sera facturée. Si elle a lieu moins de 5 jours avant, ou si la personne est absente, la totalité du montant sera facturé.

### INFORMATION

Secrétariat du séminaire : Formation continue Forêt et paysage, c/o GG Consulting Sàrl, ch. du Franoz 11, 1038 Bercher ; Tél.: 021 - 887 88 12; e-Mail : [info@fowala.ch](mailto:info@fowala.ch).

*Avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement OFEV*

Partenaire



Schweizerischer Forstverein  
Société forestière suisse  
Società forestale svizzera

Certificat



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen  
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue  
Certificata svizzera di qualità per istituzioni di formazione continue